

[Localtis.info](http://Localtis.info) (Lundi 12 novembre 2007)

> **Localtis.info**

 Education Urbanisme et Habitat Politique de la ville  
 Ressources Humaines Action sociale internet et réseaux  
 Transports Environnement Développement économique

mardi 20 novembre
Rechercher 
| Recherche avancée
UN SERVICE

Actualités
Dossiers Législatifs
Espaces
Expériences
Publications

## Actualités

### INNOVATION

## Pôles de compétitivité : Christine Lagarde annonce une pause pour "préparer l'âge d'or"

publié le 12 novembre 2007

A l'occasion du troisième forum des pôles de compétitivité qui s'est tenu le 9 novembre à Sophia Antipolis, Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi a dressé un bilan positif. "Les pôles de compétitivité sont un modèle de réussite pour nous tous, un modèle d'énergie, d'intelligence, d'audace", a-t-elle affirmé. Depuis leur lancement en juillet 2005, 71 pôles ont été labellisés, dont sept mondiaux et dix à vocation mondiale. L'ensemble des projets R&D en cours représentent plus de deux milliards d'euros et mobilisent 9.000 chercheurs à temps plein. Christine Lagarde a également souligné la forte implication des PME. Celles-ci représentent plus des trois quarts des entreprises incluses dans les pôles de compétitivité. Elles reçoivent des subventions à hauteur de 45%, contre 30% pour les autres entreprises.

Mais si la ministre a reconnu les points forts de cette première "phase de découverte", elle a annoncé la nécessité de faire une pause dans le processus de labellisation pour "préparer l'âge d'or" des pôles. Objectif : évaluer les dispositifs existants pour les adapter et les améliorer, et estimer les besoins spécifiques de chaque pôle pour déterminer des politiques sur-mesure. Une phase de réflexion et d'évaluation qui permettra aux pôles de "prendre un nouveau souffle" car des obstacles persistent. Les PME ont ainsi des difficultés à trouver des financements et les pôles ont encore du mal à assurer le financement de leur gouvernance, c'est-à-dire à "se doter d'un noyau de permanents entièrement dévolus au bon fonctionnement de la structure".

Pour faire face à ces obstacles, et plus généralement aux difficultés rencontrées par les pôles de compétitivité, la ministre de l'Economie propose quatre voies d'avenir. La première consiste à créer des plateformes technologiques, permettant aux entreprises de bénéficier d'équipements communs. Deuxième voie : le développement du regroupement géographique des entreprises, via la construction de nouveaux bâtiments, rapprochés les uns des autres. Christine Lagarde propose aussi de mieux associer le volet formation au couple entreprise/laboratoire de recherche pour "renouveler les idées". Enfin, elle propose le développement des entreprises, et plus particulièrement des PME, à l'international : "Il faut cesser de penser que seules les plus grandes entreprises ont le droit de sortir de nos frontières, chacun peut et doit se glisser sur la scène mondiale."

Emilie Zapalski

Imprimer

►► [A lire aussi sur Localtis.info](#)

- 24/10/2007  
[Opération séduction pour les PME du Sud-Est](#)
- 19/09/2007  
[Cinquième appel à projets pour les pôles de compétitivité](#)
- 10/07/2007  
[Pôles de compétitivité : l'heure est à l'évaluation](#)
- 26/03/2007  
[Evaluer les pôles de compétitivité : discours de la méthode](#)

### Actualités du jour

#### MAIRES

[Un congrès en pointillés...](#)

#### GRÈVE DES FONCTIONNAIRES

[Le service public fortement perturbé dans les écoles et les crèches](#)

#### LUTTE CONTRE LA FRAUDE

[Les CCAS pourront accéder au répertoire national des bénéficiaires de prestations sociales](#)

## Actualités

### INNOVATION

## Les collectivités ont intérêt à aider les PME à s'impliquer dans les pôles de compétitivité

publié le 08 novembre 2007

Alors que s'organise ce 9 novembre la troisième édition du Forum des pôles de compétitivité à Sophia Antipolis sur le thème "PME et pôles de compétitivité : une réalité à renforcer", Jean-Pierre Mascarelli, conseiller général des Alpes-Maritimes, explique l'importance des PME dans les pôles du point de vue des collectivités territoriales.

**Localtis : Quel intérêt les collectivités ont-elles à soutenir les PME dans les pôles de compétitivité ?**

Jean-Pierre Mascarelli : Le tissu industriel d'un département est fait de nombreuses PME et TPE. L'expérience montre que les grands comptes sont souvent fragiles : leur siège peut décider du jour au lendemain de délocaliser leurs sites de production. La situation est alors sauvée par les PME qui se créent par essaimage. C'est ce qui nous est arrivé à Sophia Antipolis, au moment de l'éclatement de la bulle internet dans les années 2000. Nous avons alors pris conscience de l'importance de favoriser le développement des PME sur notre territoire.

**Concrètement, y a-t-il de nombreuses PME impliquées dans les pôles dans votre département ?**

L'un des grands pôles implantés sur notre territoire, le pôle SCS (Solutions communicantes sécurisées) mélange la carpe et le lapin. D'un côté, la carpe, les grandes entreprises aixoises qui ont vu dans ce pôle le moyen de récupérer encore davantage d'argent public. De l'autre, le lapin, les petites entreprises qui ont vu l'occasion de se développer et de s'étendre vers l'extérieur. Autre exemple : le pôle Pass (Parfums, arômes, saveurs, senteurs) a donné naissance à une PME, Immunosearch, un laboratoire dont le but est de proposer des méthodes alternatives pour définir des nouvelles normes applicables dans le domaine de la parfumerie, de la cosmétique et des arômes.


**Comment les collectivités peuvent-elles aider les PME à s'impliquer dans les pôles ?**

Le premier moyen est le soutien financier. Dans notre cas, la stratégie était claire : nous avons décidé de financer exclusivement les projets qui incluaient des PME. D'autres collectivités n'ont pas le même réflexe. Faire participer des PME, c'est pourtant l'esprit fondateur des pôles.

**Quel bilan tirez-vous des pôles de compétitivité ?**

Le bilan est très positif mais ce n'est pas aussi rapide que nous le souhaitons. Il faut dire que les pôles sur notre territoire sont très gros et c'est souvent difficile d'accoucher de projets qui nécessitent d'énormes investissements, qui se chiffrent en dizaines de millions d'euros.

Propos recueillis par Emilie Zapalski

 Imprimer

► **A lire aussi sur Localtis.info**

- 24/10/2007  
Opération séduction pour les PME du Sud-Est
- 23/10/2007  
La France fait partie des pays suiveurs en matière d'innovation
- 10/07/2007  
Pôles de compétitivité : l'heure est à l'évaluation
- 05/07/2007  
Cinq nouveaux pôles de compétitivité labellisés

### Actualités du jour

- MAIRES**  
Un congrès en pointillés...
- GRÈVE DES FONCTIONNAIRES**  
Le service public fortement perturbé dans les écoles et les crèches
- LUTTE CONTRE LA FRAUDE**  
Les CCAS pourront accéder au répertoire national des bénéficiaires de prestations sociales
- SERVICE PUBLIC**  
Prix de l'eau : la FP2E dénonce "les graves erreurs de calcul" de l'UFC-Que choisir
- FINANCES LOCALES**  
DSU : le débat va-t-il trouver une issue le 22 novembre ?